

AIDE MÉMOIRE DU CANDIDAT MOUVEMENT INTRADEPARTEMENTAL 2026

Afin de participer aux opérations du mouvement dans les meilleures conditions, les candidats doivent suivre les 8 étapes suivantes

1 - Je vérifie mes informations personnelles et professionnelles : ces données peuvent être consultées sur I-prof. Si certaines informations sont manquantes ou erronées (habilitations langues, titres, BOE, etc.), il m'appartient de le signaler via I-prof dans les meilleurs délais.

2 - Je prends connaissance de tous les documents relatifs aux opérations du mouvement : ces documents sont disponibles sur le site Internet de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Lot :

<https://www.ac-toulouse.fr/mouvement-intra-departemental-et-ineat-exeat-rentree-scolaire-2026-dans-le-lot-124714>

3 - Éventuellement, je peux faire acte de candidature pour un poste à profil : un appel à candidature est organisé pour chaque type de poste à profil. Les intentions de candidature sont à transmettre pour avis à Madame l'Inspectrice ou Monsieur l'Inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription du candidat (modalités présentes dans l'appel à candidature).

4 - Éventuellement, j'ai la possibilité de demander une majoration de barème : si je remplis les conditions pour bénéficier d'une majoration de barème au titre du handicap de mon conjoint ou de mon enfant ou d'une situation médicale et/ou sociale, je retourne ma demande au service médical : voir la note départementale sur la page

<https://www.ac-toulouse.fr/mouvement-intra-departemental-et-ineat-exeat-rentree-scolaire-2026-dans-le-lot-124714>

Afin de participer aux opérations du mouvement dans les meilleures conditions, les candidats doivent suivre les 7 étapes suivantes

5 – Je me connecte au serveur Mvt1D et formule des vœux : le serveur sera ouvert le **16/04/2026** Pour la formulation des vœux, les participants sont invités à se référer à la circulaire départementale. Avant d'émettre des vœux, il est important de lire attentivement tous les documents. Ces documents ainsi que la liste générale des postes avec leur numérotation sont accessibles et téléchargeables sur le site Internet de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Lot

6 – Je vérifie le premier accusé de réception : les accusés de réception sont transmis aux participants via leur boîte électronique I-Prof. Les vœux y apparaissent en clair dans l'ordre indiqué par les candidats lors de la saisie sur Internet. Je dois vérifier et conserver ce document.

Uniquement en cas d'anomalie, je dois le corriger manuellement, le signer et l'envoyer par mail, mouvement1d46@ac-toulouse.fr à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Lot pour le **07/05/2026**, délai de rigueur.

7 – Je vérifie le second accusé de réception sur lequel apparaissent désormais mes éventuelles majorations de barème et/ou priorités. J'ai jusqu'au **05/06/2026** pour adresser par mail ma demande de modification à : mouvement1d46@ac-toulouse.fr

8 – Je consulte les résultats du mouvement : les affectations seront visibles à plus tard le **12/06/2026** dans l'onglet «Affectation» de mon dossier agent dans I-prof

Calendrier des opérations	
Commissions d'entretien postes à profil (l'organisation sera ajustée aux besoins de recrutement)	Mars 2026
Transmission de la note pour la bonification au titre du handicap	13 février 2026
Réunion webinaire mesure de carte scolaire	16 avril 2026 12H00 14H00
Saisie des vœux	16 avril 2026 15H00 au 05 mai 2026 17H00 Permanence téléphonique du 17 avril 2026 au 05 mai 2026 de 10H00 à 12H00 (annexe 14)
Date de début d'envoi des pièces justificatives Date limite de dépôt des pièces justificatives	30 mars 2026 24 avril 2026
Accusés de réception de participation envoyés dans les boîtes I-prof (accusé de réception sans barème)	au plus tard le 06 mai 2026
Date limite de retour du barème de participation <u>si il comporte une anomalie</u>	07 mai 2026 12H00
Date limite de modification des vœux exprimés. Demande motivée par des circonstances exceptionnelles	07 mai 2026 12H00
Date limite d'annulation de la demande de mutation : demande à transmettre au service DRH sur l'adresse mail : mouvement1d46@ac-toulouse.fr	07 mai 2026 12H00
Affichage dans MVT1D des accusés de réception avec barème initial	21 mai 2026 12H00
Date limite des demandes de correction du Barème initial S'il ne comporte pas d'anomalie, il n'a pas besoin d'être retourné	5 juin 2026 12H00
Affichage dans MVT1D des accusés de réception avec barème définitif	9 juin 2026 12H00
Résultats des mutations départementales	Au plus tard 12 juin 2026 17H00

Contact

Communication MVT1D uniquement sur l'adresse électronique suivante :

mouvement1d46@ac-toulouse.fr